

Oslo, le jeudi 16 octobre 2025

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT n°1

Séance ordinaire du jeudi 16 octobre 2025 à 17h, salle 101

CONSEIL D'ETABLISSEMENT n°1				16/10/2025	QUORUM	8
ANNEE SCOLAIRE 2025-2026						
CATEGORIE	NOM, Prénom	FONCTION	Adresse mail	Prés.-Abs.-Exc.	Nbre	TOT
MEMBRES DE DROIT						
ADMINISTRATION	Julien DURANTE	Proviseur, président du conseil d'établissement	proviseur@lfo.no	Prés	4	4
	Laure CHATELARD	Directrice du Primaire	directrice@lfo.no	Abs		
	Olivier CARDOT	Conseiller Principal d'Education	olivier.cardot@lfo.no	Prés		
	Knut SØRLIE	Directeur exécutif	knut.sorlie@lfo.no	Prés		
	Isabelle DESVIGNES	Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle	idesvignes@france.no	Prés		

MEMBRES ELUS

PERSONNELS	DARAM Gilles	Enseignant du 2d degré	gilles.daram@lfo.no	Prés	5	10
	RODOT Anthony	Enseignant du 2d degré	anthony.rodot@lfo.no	Prés		
	TABONE Franck	Enseignant du 1 ^{er} degré	franck.tabone@lfo.no	Prés		
	GERARD Corinne	Enseignante du 1 ^{er} degré	corinne.gerard@lfo.no	Prés		
	MOREAU Emma	Assistante de direction	emma.moreau@lfo.no	Prés		
	MONCEYRON Isabelle	Enseignante du 2d degré	isabelle.monceyron@lfo.no		0	
	DAL BON Cécile	Enseignante du 1 ^{er} degré	cecile.dalbon@lfo.no			
	CREPIN Clarence	Assistant d'éducation	clarence.crepin@lfo.no			
	CHABIRON Hélène	Enseignante du 1 ^{er} degré	helene.chabiron@lfo.no			
	KOKOVINOS Eva	Responsable des AES	Eva.kokovinos@lfo.no			
USAGERS	SANGLIER Mathilde	Parent d'élève	mathilesanglier@hotmail.fr	Prés	3	
	COUTO Elisabeth	Parent d'élève	elie_couto@yahoo.fr	Prés		
	GONTHIER Anne	Parent d'élève	annegonthier@hotmail.com	Prés		
	GRÖNDAHL Ana- Marija	Parent d'élève	am_grondahl@yahoo.com		0	
	GUGUEN HØST Astrid	Parent d'élève	astrid_guguen@yahoo.no			
	BENARBIA FENNEFOSS Mounia	Parent d'élève	mounia_benarbia@yahoo.fr			
	POSTIC Jonas	Vice président du CVL	jonas.postic@lfo.no	Prés	2	
	JOURDAN ANDERSEN Adèle	Vice présidente du CVC	adele.jourdan-andersen@lfo.no	Prés		
	FENNEFOS Sarah Leyla	Suppléante du Vice président du CVL	sarah.fennefoss@lfo.no		0	
	BATTAREL Marie	Suppléante de la Vice présidente du CVC	marie-alexandra.battarel@lfo.no			

MEMBRES À VOIX CONSULTATIVE

Comité de Gestion	Eric DAVANTURE	Présidente du Comité de gestion Suppléant d'Agathe RIALLAND	agathe.rialland@lfo.no	Prés	2	4
	Kirsten IVERSEN	Membre du Comité de gestion	kirsten@karmoie.com	Prés		
Personnalités qualifiées	Véronique REVOY	Personnalité qualifiée	vrevoy@gmail.com	Prés	1	
	Corentin BUCZOWSKI	Attaché de coopération pour le français	cbuczowski@france.no	Abs		
Conseiller des Français de l'étranger	Thomas BASSETTO	Conseiller des Français de l'étranger	thomas@conseillers-no-is.fr	Abs	0	
Consule de France	Peggy SCREMIN	Consule	peggy.scremin@diplomatie.gouv.fr	Abs	0	
Délégué des délégués	GUILLAUME Basile	Elu des délégués de classe du secondaire	basile.guillaume@lfo.no	Prés	1	
	MAGAGNIN EZECHIEL	Suppléant de l' élu des délégués de classe du secondaire	ezechiel.magagnin@lfo.no			

PERSONNALITES INVITEES

Directrices par intérim	Emilie ALLAIN-FOURNIER		emilie.allainfournier@lfo.no	Prés	1	2
	Marie GEISLER		marie.geisler@lfo.no	Abs		
CPE	Claire LAMOLE		claire.lamole@lfo.no	Prés	1	

Le Conseil d'Établissement n°1 débute à 17h- sous la présidence de Julien DURANTE, proviseur. Monsieur le proviseur remercie chacun pour sa disponibilité et sa contribution à cette instance essentielle du Lycée Français d'Oslo. Il félicite les membres élus pour leur élection. Le conseil d'établissement est l'instance principale de l'établissement, compétent pour le 1er degré et le 2nd degré.

Attributions :

- Le budget et le compte financier des établissements conventionnés, les orientations stratégiques de l'établissement, font l'objet d'une information détaillée au Conseil d'Établissement.
- Le Conseil d'établissement est compétent pour tout ce qui concerne les questions pédagogiques et éducatives de l'établissement.
- Le Conseil d'établissement adopte son règlement intérieur.

Sur la base des travaux préparatoires rapportés et présentés par le chef d'établissement, le CONSEIL d'ETABLISSEMENT:

1° ADOPTE :

- **le projet d'établissement**, sur proposition du conseil d'école et du conseil du second degré ;
- **le règlement intérieur** de l'établissement après consultation des instances préparatoires (conseil d'école, conseil pédagogique et CVC/CVL) ;
- **les horaires scolaires et le calendrier** de l'année scolaire ;
- **le plan annuel d'éducation à l'orientation** ;
- **le plan de formation continue** des personnels de l'établissement dans toutes ses composantes, sur proposition de la cellule de formation continue ;
- **le programme d'actions annuel du conseil école-collège** ;
- **le programme d'actions annuel d'éducation à la santé, à la citoyenneté et au développement durable**;

2° EMET UN AVIS FORMALISÉ PAR UN VOTE sur :

- **la carte des emplois** (création, suppression et transformation) des personnels de l'établissement ;
- **les propositions d'évolution des structures pédagogiques** ;
- **les questions d'hygiène, de sécurité** pour l'ensemble de la communauté scolaire et les conditions de travail des personnels;
- les questions relatives à **l'accueil et à l'information des parents d'élèves**, les modalités générales de leur participation à la vie de l'établissement ;
- **la programmation et le financement des voyages scolaires** ;
- **l'organisation de la vie éducative** ;
- l'accueil et la prise en charge des **élèves à besoins éducatifs particuliers** ;
- Le plan particulier de mise en sécurité (PPMS) de l'établissement est présenté *pour information*.

Préambule : Temps d'hommage aux victimes des attentats contre l'Ecole

En ce jeudi 16 octobre, conformément à la demande de Madame la Directrice générale de l'AEFE et après consultation du poste diplomatique, Monsieur le proviseur souhaite en préambule de ce conseil d'établissement un temps de recueillement en hommage aux victimes des attentats contre l'Ecole. 5 ans après le 16 octobre 2020, jour de l'odieux assassinat dont a été victime Samuel Paty, nous pensons avec gravité et respect à toutes les victimes des attentats qui ont frappé la République française et son Ecole. Leur mémoire nous rappelle l'importance de la liberté, du savoir et du respect de l'autre. Une minute de silence est respectée.

1. Vérification du Quorum

Madame Laure Chatelard, directrice des classes primaires, étant en congé maternité, l'intérim de direction est assuré conjointement par

- Marie Geisler, les lundis, mardis et mercredis,
- Émilie Allain-Fournier, les jeudis et vendredis.

Afin de préserver la parité entre l'administration, le personnel et les usagers, Monsieur le proviseur soumet au conseil la proposition suivante : autoriser la codirectrice par intérim présente, en l'occurrence Madame Émilie Allain-Fournier, à siéger en tant que membre de l'administration et, à ce titre, à participer aux votes.

Certains membres du personnel expriment des réserves quant à cette possibilité (au motif qu'il y a une différence entre la manière dont l'intérim de direction du primaire a été présenté aux professeurs du primaire et la responsabilité réelle qui repose en réalité sur les deux personnels qui ont été choisies pour cet intérim sur la base du volontariat), sans toutefois s'y opposer. Le reste du conseil ne formule pas d'objection.

Notre instance étant composée de 15 membres. Le quorum est fixé à 8

Le quorum étant donc atteint avec 15 membres présents, le C.E. peut valablement délibérer.

2. Installation du conseil d'établissement :

Monsieur le proviseur liste les personnalités membres de droit, les personnalités membres élus, les personnalités à voix consultative. Il remercie par avance les participants pour la qualité des échanges des séances à venir de cette instance majeure, séances qui doivent être particulièrement marquées par le respect de la parole de chacun, l'écoute mutuelle et la volonté de construire ensemble l'avenir du LFO.

3. Désignation d'un co-secrétaire de séance :

Monsieur le proviseur sollicite les représentants des parents et des professeurs pour prendre en charge le co-secrétariat de séance du CA n°1 de l'année scolaire 2025-2026.

Le co-secrétaire de séance est donc : Franck Tabone, représentant des personnels enseignants.

4. Approbation de l'ordre du jour

Monsieur le proviseur soumet l'approbation de l'ordre du jour du CE du 16 octobre 2025 au vote des membres du Conseil d'établissement.

Nombre de votants :	15	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	15	Votes exprimés contre : 0
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	---------------------------

5. Approbation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 3 juin 2025

Monsieur le proviseur soumet l'approbation du PV du CA du 3 juin 2025 au vote des membres du Conseil d'établissement.

Nombre de votants :	15	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	15	Votes exprimés contre : 0
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	---------------------------

6. Installation des différentes instances de l'établissement

Les prochaines séances ordinaires du conseil d'établissement auront lieu, prévisionnellement, le 24 février 2026 et le 20 mai 2026.

Pour l'installation des instances, Monsieur le proviseur fait référence à la circulaire AEF n°0732 du 21/06/2022 relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE.

Les instances ci-après doivent être installées par le Conseil d'établissement :

- le conseil de discipline
- la commission hygiène et sécurité - conditions de travail et la commission hygiène et sécurité - communauté scolaire (CHS-CT et CHS-CS)
- le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et environnement (CESCE)
- le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL)
- le conseil de la vie collégienne (CVC)
- le conseil pédagogique
- la cellule de formation continue (CFC)
- le conseil du second degré
- le conseil école-collège

► **Le conseil de discipline :**

Monsieur le proviseur présente cette instance. Elle comprend selon le règlement intérieur de l'établissement approuvé par les parents au moment de l'inscription et de la réinscription :

- le Chef d'établissement, président, le Directeur exécutif, le CPE désigné par le chef d'établissement
- 5 représentants des personnels dont 4 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation et 1 au titre des personnels administratifs
- 3 représentants des parents d'élèves
- 2 représentants des élèves

Le professeur principal de la classe de l'élève convoqué, les deux délégués de classe et les professeurs/personnels pour témoignage sont invités à y participer en tant que témoins.

membres de droit	DURANTE Julien SØRLIE Knut CARDOT Olivier
4 profs titulaires membres élus du CE	DARAM Gilles TABONE Franck RODOT Anthony MONCEYRON Isabelle
4 profs suppléants membres élus du CE	CREPIN Clarence DAL BON Cécile CHABIRON Hélène GERARD Corinne
1 admin titulaire membre élu du CE	MOREAU Emma
1 admin suppléant membre élu du CE	KOKOVINOS Eva
3 parents titulaires membres élus du CE	GONTHIER Anne SANGLIER Mathilde COUTO Elisabeth
parents suppléants membres élus du CE	GRÖNDAHL Ana-Marija
2 élèves titulaires membres élus du CE	POSTIC Jonas JOURDAN ANDERSEN Adèle

Monsieur le proviseur met au vote la composition du conseil de discipline :

► Nombre de votants :	15	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	15	Votes exprimés contre :	0
-----------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	-------------------------	---

➤ La Commission Hygiène et Sécurité : CHS-CS et CHS-CT

Monsieur le proviseur présente ces deux instances.

La CHS-CS comprend :

- le Chef d'établissement, président, la Directrice, le Directeur exécutif, les CPE
- entre 4 et 6 personnels, membres du CE (personnels du 1^{er} degré, du 2^d degré, administratifs)
- 1 ou 2 représentants des parents d'élèves du CE
- 1 ou 2 représentants des élèves du CE

La CHS-CT correspond en Norvège à l'AMU, instance locale, qui sera convoquée environ 5 fois dans l'année.

Monsieur le proviseur met au vote la composition de la CHS-CS

➤	Nombre de votants :	15	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	15	Votes exprimés contre : 0
---	---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	---------------------------

➤ **le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) :**

Monsieur le proviseur met au vote la composition de l'instance.

Monsieur le proviseur rappelle les missions du CESCE dont le pilotage a été confié au Conseiller Principal d'Éducation faisant fonction de proviseur adjoint, Monsieur Cardot. Il rappelle que le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESCE) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré. C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement.

Le CESC organise également le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter. Ses missions :

- Contribuer à l'éducation à la citoyenneté ;
- Préparer le plan de prévention de la violence ;
- Proposer des actions pour aider les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion ;
- Définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des conduites à risques.

➤ Nombre de votants : 15 Nombre d'abstentions : 0 Votes exprimés pour : 15 Votes exprimés contre : 0

➤ **le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) et le conseil de vie collégienne (CVC) :**

Monsieur le proviseur met au vote la composition du CVL et du CVC.

CVL :

➤ Nombre de votants : 15 Nombre d'abstentions : 0 Votes exprimés pour : 15 Votes exprimés contre : 0

CVC :

➤	Nombre de votants :	15	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	15	Votes exprimés contre : 0
---	---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	---------------------------

➤ **le conseil pédagogique :**

Le conseil pédagogique, créé par la Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 est défini à l'article L421-5 du code de l'éducation. Cette instance est purement pédagogique et rassemble les enseignants et les CPE.

Le conseil pédagogique est une instance de réflexion et d'impulsion. Son rôle est essentiellement consultatif et dans tous les cas c'est le conseil d'établissement qui tranche.

Ce conseil, présidé par le chef d'établissement, réunit au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement, au moins un professeur par champ disciplinaire, un conseiller principal d'éducation. Il a pour mission de favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires. Il prépare la partie pédagogique du projet d'établissement.

Monsieur le proviseur rappelle que si la liste du C.P. est définie dans le strict respect des règles, cette instance est une instance de discussion et d'échange. Tout personnel enseignant qui souhaite s'y associer ou remplacer un membre désigné le peut.

Monsieur le proviseur met au vote la composition du Conseil Pédagogique :

➤	Nombre de votants :	15	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	15	Votes exprimés contre : 0
---	---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	---------------------------

➤ la cellule de formation continue (CFC) :

Monsieur le proviseur met au vote la composition de la cellule de formation continue :

➤	Nombre de votants :	15	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	15	Votes exprimés contre :	0
---	---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	-------------------------	---

➤ le conseil du second degré :

Monsieur le proviseur met au vote la composition du conseil du second degré :

➤	Nombre de votants :	15	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	15	Votes exprimés contre :	0
---	---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	-------------------------	---

➤ le conseil école-collège :

Monsieur le proviseur met au vote la composition du conseil du conseil école-collège :

Nombre de votants :	15	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	15	Votes exprimés contre :	0
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	-------------------------	---

7. Adoption du règlement intérieur du CE

Un correctif à apporter : le nombre de membres avec droit de vote est de 15 cette année, puisqu'il y a un représentant des personnels administratifs. Le quorum reste à 8.

Monsieur le proviseur soumet l'adoption du règlement intérieur du CE au vote des membres du Conseil d'établissement.

➤	Nombre de votants :	15	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	15	Votes exprimés contre :	0
---	---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	-------------------------	---

8. Bilan de rentrée

Monsieur le proviseur tient à remercier très chaleureusement tous les membres de la communauté scolaire pour la qualité de cette rentrée scolaire 2025 et l'accueil qui lui a été réservé. Il souligne le travail engagé par sa prédécesseure, Karine Richard Brun et la précédente Directrice Muriel Serra, qu'il salue et remercie également. Il tient à remercier tout particulièrement les membres des réunions hebdomadaires de service.

Il donne des éléments chiffrés sur les résultats aux examens de la session 2025 (BAC et DNB), sur l'orientation des terminales en juin 2025, et présente la structure, les effectifs et les personnels de cette rentrée 2025.

Le LYCEE FRANCAIS D'OSLO → **LE DNB**

❑ LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET AU LFO

	2022-2023 N-2		2023-2024 N-1		2024-2025 N	
	MENTIONS NBRE	MENTIONS %	MENTIONS NBRE	MENTIONS %	MENTIONS NBRE	MENTIONS %
TB avec félicitations					6	13,6
TB	21	43,5	29	59	20	45,5
B	16	33,3	15	31	5	11,4
AB	8	16,6	5	10	6	13,6
ADMIS	3	6,2	0	0	5	11,4
Total	48	93,4	49	100	42	84,1
	100% de réussite		100% de réussite		95,5% de réussite	

Le LYCEE FRANCAIS D'OSLO → LE BACCALAUREAT

❑ LE BACCALAUREAT AU LFO

	2022-2023 N-2		2023-2024 N-1		2024-2025 N	
	MENTIONS NBRE	MENTIONS %	MENTIONS NBRE	MENTIONS %	MENTIONS NBRE	MENTIONS %
FEL JURY	2	8,3	5	33,3	4	12,1
TB	7	29,1	13	39	13	39,4
B	9	37,5	11	33	11	33,3
AB	8	33,3	5	15	5	15,2
ADMIS	0	0	4	12	0	0
Total	24	100	33	87,8	33	100
	100% de réussite		100% de réussite		100% de réussite	

ORIENTATION : les terminales 24-25

Pays	Domaine / Formation	Nombre d'étudiants
Norvège	Médecine (Université d'Oslo)	4
	Droit (Bachelor Bergen)	1
	Psychologie (Master Oslo)	1
	Nautisme (Bachelor NTNU)	1
	International Studies (Bachelor Oslo)	1
	Branding & Communication Mode (Kristiana)	1
	Cinéma (Bachelor Bergen)	1
	Mathématiques théoriques (Bachelor Oslo)	1
	Armée / Service militaire	2
	Année de Psychologie (Université d'Oslo)	1
France	Licence Économie, gestion, sociologie (Lille)	1
	Licence Maths, physique, mécanique (Sorbonne)	1
	Licence Physique, chimie (Sorbonne)	1
	Licence Ingénierie (Sorbonne)	1
	Licence SVT (Sorbonne)	1
	Médecine (Université Paris Cité)	1
	EDHEC Global BBA (Nice)	1
	ENSA Architecture (Paris Val de Seine)	1
	IESEG Bachelor Business International (Lille)	1
	CPGE PCSI (Lycée Janson de Sailly)	1
USA	Année de césure	1
	Bachelor Économie (UC San Diego)	1
	Bachelor Sciences sociales & maths (Brown)	1
	Bachelor Économie (Fisher College Boston)	1
Multi-campus	Bachelor Business Administration - ESCP (Turin, Londres, Paris)	1

Commentaire des parents d'élèves : ces informations datant de juin 2025 avant l'annonce des places obtenues en université norvégienne dans « Samordna opptak », le nombre d'élèves orientés vers le système norvégien est très certainement supérieur à celui annoncé par ce tableau.

Nos effectifs au 21/08/2025

SKOVVEIEN 9			VULKAN 11
Maternelle	Elémentaire	Collège (6è – 5è – 4è)	Lycée + 3è

- Une population scolaire internationale issue de plus de **59** pays.
- Parmi les **656** élèves qui représentent notre effectif total cette année, de la petite section de maternelle à la classe de Terminale, 3 groupes sont représentés :
 - Les élèves français (395) (dont 251 binationaux),
 - Les élèves nationaux (170 Norvégiens),
 - Les élèves avant une nationalité tierce : 91 (dont 35 membres de l'UE).

Dans le détail :

FRANCAIS		NATIONAUX -NORVEGIENS	NATIONALITES TIERCES	
395		170	91	
FRANCAIS	FRANCO NORVEGIENS		HORS UE	DANS UE
144	251		52	39
656 élèves				
FRANCAIS		NATIONAUX -NORVEGIENS	NATIONALITES TIERCES	
60,2%			13,9%	
FRANCAIS	FRANCO NORVEGIENS	25,9%	HORS UE	DANS UE
22%	38,3%		7,9%	5,9%

Nombre de divisions

Pré-élémentaire	Élémentaire	Collège	Lycée	Post bac	Total
6	12	8	5	0	31

L'équipe de Direction élargie comporte :

- Un Proviseur : M. Julien DURANTE
- Une Directrice du primaire : Mme Laure CHATELARD
- Deux Directrices par interim, Mmes GEISLER et ALLAIN-FOURNIER
- Un Directeur Exécutif : M. SØRLIE
- Une Directrice administrative et financière : Mme Deborah MASCARELL
- Un Conseiller Principal d'Education/Adjoint du secondaire : M. Olivier CARDOT
- Une Conseillère Principale d'Education : Mme Claire LAMOLE

Notre hiérarchie sur Oslo

- Madame l'Ambassadrice : Mme Florence ROBINE
- Madame la COCAC : Mme Isabelle DESVIGNES



Des agents administratifs et chefs de services :

- Une secrétaire de gestion : Mme ASTAUD
- Une Responsable RH, une assistante RH : Mme BIRKELAND et Mme MENDOLA
- Une Référente Communication : Mme BRAILLON
- Un Référent Numérique et un Référent Réseau : M. LEBRUN et M. LAPALUS
- 2 Secrétariats de Direction et élèves : Mme STØLAN, M. HALLER, Mme MOREAU, Mme NDAYIKEZA
- Une Référente Activités Extra-scolaires et Jardin d'Enfants : Mme KOKOVINOS

Des personnels pédagogiques, éducatifs, de santé, d'orientation et de bien-être : 115 dont 22 détachés/résidents

- Professeurs
- Pédagogues complémentaires
- Infirmier : M. DUVAL
- Psychologue scolaire : Mme MENDOLA
- Orthophoniste : Mme VALLET
- Référent Bien Être /Sosial Laerer : Mme DARAM
- Asem
- Surveillants
- Vacataires

Les parents d'élèves font état de leur surprise de n'avoir appris seulement qu'à la rentrée que Madame Laure Chatelard, directrice des classes primaires, était en congé maternité. Ils se posent aussi la question de la date exacte de son arrivée au poste.

Monsieur le Proviseur précise la date exacte de fin de congé maternité – 7/12/2025 et assure que madame Chatelard s'installe dans la durée prévue à son poste de directrice. Elle était présente au lycée la semaine précédant la pré-rentrée du 21 août 2025 et s'est installée en Norvège.

9. Calendrier annuel prévisionnel

Monsieur le Proviseur présente les grandes lignes du calendrier annuel.

10. Mise à jour du PPMS

Monsieur le Proviseur présente les grandes lignes du PPMS mis à jour. Pour des raisons de sécurité, son contenu n'est pas présenté en ligne, mais il est consultable par les membres du conseil d'établissement au secrétariat de direction.

11. Sorties et voyages

Monsieur Tabone, professeur du 1^{er} degré, présente le projet de classe de mer pour les classes de CM1.

Voir présentation et projet pédagogique du projet en annexe 1 et 2

Monsieur le proviseur soumet l'approbation de ce voyage au vote des membres du Conseil d'établissement.

Nombre de votants :	15	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	15	Votes exprimés contre :	0
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	-------------------------	---

Monsieur Rodot, professeur du 2^d degré, présente le projet de voyage pour les élèves de spé SVT en Terminale.

Voir détails du projet en annexe 3

Monsieur le proviseur soumet l'approbation de ce voyage au vote des membres du Conseil d'établissement.

Nombre de votants :	15	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	15	Votes exprimés contre :	0
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	-------------------------	---

12. Point d'information sur l'audit bien-être (CP-3^{ème}) par le Statsforvalteren

Monsieur le proviseur tient à souligner avec force le travail réalisé par les équipes du lycée français d'Oslo pour que chacun soit en sécurité, se sente bien à l'école, soit protégé. Les procédures nécessaires existent bien dans l'établissement pour répondre aux exigences de la loi norvégienne et aux exigences de l'enseignement français à l'étranger. Dans ce cadre, les procédures sont explicitées au Statsforvalteren par le conseil d'administration, notamment pour la mise en place nécessaire de procédures de contrôle interne par le conseil d'administration pour répondre plus parfaitement aux demandes des autorités norvégiennes. Monsieur le proviseur souligne la qualité des échanges avec le CA sur ce sujet-là aussi et remercie notamment Anne Stølan, assistante de direction, pour son aide précieuse.

Les parents souhaitent que le CA publie la mise en conformité, chose qui est prévue.

13. Point d'information sur les travaux de la cellule de formation continue (CFC)

Monsieur le proviseur fait un retour sur la cellule de formation continue qui s'est réunie le 15 septembre 2025 et il se réjouit de la richesse de l'offre de formation proposée par l'AEFE et sur cette chance pour l'établissement d'avoir des personnels, qu'ils soient des personnels détachés par la France ou personnels en contrat local qui bénéficient par ce biais d'une formation continue de grande qualité, pour le plus grand bénéfice des élèves. Il souligne le travail de la cellule de formation continue et l'aide précieuse que lui apporte Camille Haller, assistant de direction.

Préinscriptions 2025-2026 à des formations Etablissement (AFE), de Zone (AFZ), Interzones (AFIZ), Siège

Nombre global de préinscription à des formations	226
Nombre de personnels préinscrit à au moins une formation	67
Nombre de formations pour lesquels il y a eu des inscriptions	82

Formation continue 2024-2025

En quelques chiffres

Enregistrer

Formations zone, inter-zones et monde:

	Distanciel	Présentiel
Primaire	2	17
Secondaire	39	40
Administration	0	15
Total	54	65

Nombre de personnels concernés :

Primaire	17
Secondaire	23
Administration	12
Total	44

Formations établissement : 7 en 2024-2025

- Animation pédagogique - Espagnol
- Formation des personnels non enseignants aux enjeux du développement durable
- Mission en EPS
- Intégration des SVT aux différents parcours du C3 au cycle terminal
- Politique des langues à l'école élémentaire : dispositif EMILE
- Suivi des professeurs de mathématique
- Visite conseil PàP

14. Proposition d'ajustement temporaire de la grille horaire du cycle terminal

Compte tenu du fait que les élèves de cycle terminal (1^{ère} et terminale) sont confrontés cette année à des changements de site entre Vulkan et Skovveien qui provoquent retards et précipitations, il est proposé, à titre expérimental et pour la période allant jusqu'au prochain conseil d'établissement ordinaire, de faire en sorte, pour ces classes-là et les jours où cela serait nécessaire, de faire commencer la journée de cours 15 minutes plus tôt et de la faire terminer 15 minutes plus tard.

Retour des représentants des élèves : la majorité des élèves qu'ils ont interrogés est formule un avis négatif face à cette proposition. Les parents sont préoccupés par d'éventuelles sanctions si les élèves arrivent en retard lors des transferts et demandent à ce que les pauses soient protégées. Il apparait que la solution proposée soit la seule qui permette aux élèves de pouvoir arriver à l'heure lors de certains transferts compte tenu des emplois du temps. Ce changement concerne les terminales les mardis et vendredis.

Monsieur le proviseur soumet l'approbation de cet ajustement temporaire de la grille horaire du cycle terminale au vote des membres du Conseil d'établissement.

Nombre de votants :	15	Nombre d'abstentions :	7	Votes exprimés pour :	7	Votes exprimés contre :	1
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	---	-------------------------	---

Application au 3 novembre 2025 et vote à nouveau prévu au prochain conseil d'établissement ordinaire.

15. Protocole d'évaluation en cycle terminal

Monsieur le Proviseur présente le protocole d'évaluation en cycle terminal, validé en conseil pédagogique le 23 septembre 2025.

16. Point d'information sur le projet de refonte de la table de conversion des notes (session 2029 du baccalauréat)

Monsieur le Proviseur fait un point sur la situation actuelle et donne la parole à Madame Mathilde Sanglier, très active et mobilisée avec le groupe de parents « experts » qui sont en appui de la délégation française.

17. Point d'information sur le LFO 2028 à Fornebu

Monsieur Sørli, Directeur exécutif, et Monsieur Durante, proviseur, font un point sur la situation immobilière actuelle et les perspectives. Ils rappellent la session de Questions/Réponses organisée par le conseil d'administration, en ligne, le jeudi 6 novembre à 19h.

Le projet est en cours de « re-zoning » (changement de destination du lieu qui doit passer de bureaux à école). Processus qui devrait être une formalité et qui devrait durer jusqu'à l'été 2026.

Il est prévu une séance de questions publique le 6/11 et les informations et réponses aux questions seront toutes publiées sur www.lfo28.com

18. Questions diverses

Questions diverses ajoutées à la demande des parents d'élèves :

- **BFI**

À la suite des discussions lors des derniers CE les parents souhaitent savoir où en est le dossier et précisent qu'ils estiment que cette orientation serait une bonne idée pour promouvoir les compétences en langues de nos élèves ainsi que pour leur donner de meilleures chances lors de l'orientation post bac.

Réponse de M. le Proviseur qui est favorable à l'ouverture d'un BFI et possède l'expérience de la mise en place d'un BFI à Munich.

Le dossier BFI doit être fait au début d'une année pour une ouverture l'année suivante. L'établissement doit prouver qu'il a créé les conditions nécessaires à sa mise en place (grilles horaires, mode de sélection des élèves...). Le Service de Coopération et d'Action Culturelle et l'AEFE donnent leur avis sur le dossier et c'est ensuite une décision du ministère de l'Éducation Nationale.

Il faut compter 2 à 3 ans pour ce processus.

- **Certification Cambridge**

L'établissement ne propose plus la préparation à cette certification mais les parents souhaiteraient que les élèves déjà engagés dans la préparation puissent être accompagnés.

Réponse de M. le Proviseur : un recrutement est en cours pour pouvoir l'assurer. Il espère qu'il pourra aboutir.

- **Encadrement des punitions**

Les parents souhaitent savoir s'il existe un encadrement des punitions qui assurerait une homogénéité des pratiques à travers les matières et les années.

Réponse : le règlement intérieur s'applique toujours avec l'avis du CPE pour contextualiser et tenir compte des circonstances.

Toutes les punitions et sanctions sont sur Pronote et il est possible de sortir des statistiques anonymisées.

Un travail des CPE est en cours sur le processus d'encadrement des punitions et le proviseur compte mettre à jour le règlement intérieur du LFO pour la rentrée 2026.

Pas de questions diverses reçues des représentants des personnels.

Pas de questions diverses reçues des représentants des élèves.

Question diverse ajoutée par Monsieur le proviseur :

- **Mise en place de la cérémonie républicaine de remise des diplômes du DNB**

M. le Proviseur souhaite mettre en place cette cérémonie lors d'une soirée au mois de novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance ordinaire du Conseil d'établissement est levée à 19h30.

Signature du co-secrétaire de séance, Franck Tabone, enseignant

Signature du président du conseil d'établissement

Julien Durante, Proviseur

